

**POLICE GÉNÉRALE.**

**PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.**

Département du *Loiret*

Registre

*1877*

N° *67*

**SIGNALEMENT.**

L *Bos*

nati f d *Ythas*

demeurant à *Meurles*

allant à *Soudres Angleterre*

âgé de *55* ans, taille d'un mètre  
*64* centimètres

cheveux *noirs* front *découvert*

sourcils *id* yeux *bruns*

nez *long* bouche *moyenne*

barbe *gris-mante* menton *roulé*

visage *ovale* teint *brun*

**SIGNES PARTICULIERS :**

*cicatrice à la main  
gauche suite d'une  
large coupure*

**PIÈCES DÉPOSÉES.**

FAIT à

, le *31 août* 187*7*.

Signature des Témoins

Signature du Porteur :

*L. Bos*



Le Maire de la ville d'Aurillac  
 certifie que rien ne s'oppose à la  
 délivrance d'un passeport pour  
 l'étranger à M<sup>r</sup> Louis  
 Guillaume Docteur en médecine et  
 propriétaire à Nezy-des-Vieilles communes  
 d'Arize

Aurillac le 31 août 1867

Paul Leclercq

le conseiller municipal

F. Bastignac

Signalement

né à Ytrac

département d'Aurillac

âge de 38 ans

taille de 1 m 64

cheveux noirs

front découvert

yeux noirs

nez long

barbe grisonnant

vacations rond

visage ovale

teint brun

signes particuliers

Cicatrice à la main gauche

Arête d'une large coupure

